

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le seize décembre, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le neuf décembre précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice.

Conseillers en exercice : 31

Présents : 24

ALEX : Claude CHARBONNIER, Catherine HAUETER

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND

LA CLUSAZ : Pascale MEROTTO, Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Bruno DUMEIGNIL, Catherine MARGUERET

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN, André PERRILLAT-AMEDE

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON, Isabelle LOUBET GUELPA

SAINTE-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON, Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Grégory BAERT, Claude COLLOMB-PATTON, Chantal PASSET, Graziella POURROY-SOLARI

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Odile DELPECH-SINET, Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : 4

Nathalie BULEUX à Sébastien BRIAND, Benjamin DELOCHE à Bruno DUMEIGNIL, Rémi FRADIN à Graziella POURROY-SOLARI, Nelly VERYRAT-DUREBEX à Chantal PASSET

Excusée : 1

Claire BARRIN

Absents : 2

Stéphane BESSON, Alexandre HAMELIN

Secrétaire de séance : Stéphane CHAUSSON

DEL2025-115 - VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2026

Rapporteur : Monsieur le Président

Vu le débat d'orientation budgétaire tenu lors de la réunion du Conseil communautaire du 25 novembre 2025 proposant plusieurs simulations de hausse des taux ;

Vu le résultat du vote de principe des membres du Conseil communautaire lors de la séance du 17 décembre 2024 pour une hausse régulière annuelle des taux de fiscalité des ménages ;

Vu l'avis du Bureau dans sa séance du 8 décembre 2025 ;

En 2026, pour maintenir la mise en œuvre des investissements et au regard du programme prévisionnel d'investissement présenté en débat d'orientation budgétaire du 25 novembre dernier, il est proposé une augmentation de la fiscalité des ménages sur la base des taux suivants :

	Bases prévisionnelles 2025 Cerfa 1259 mars 2025	Taux 2025	Taux 2026 proposés	Variation 2025/2026	Produit 2026 prévisionnel taux constants	Produit 2026 prévisionnel taux 2026 proposés
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	53 857 000 €	3.15%	3.31%	5%	1 696 496 €	1 782 667 €
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties (TFNPB)	587 900 €	13.62%	14.30%	5%	80 072 €	84 070 €
Taxe d'Habitation (TH) sur résidence secondaire	37 317 000 €	4.46%	4.68%	5%	1 664 338 €	1 746 436 €
Contribution Foncière Entreprise (CFE)	16 945 000 €	26.61%	26.61%	0%	4 509 065 €	4 509 065 €
Total					7 949 971 €	8 122 238 €

Boni attendu : 172 267 €

(sans réévaluation des bases qui sera notifiée en mars 2026)

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à 25 voix pour, 1 abstention (Mme Catherine MARGUERET) et 2 contre (M. Stéphane CHAUSSON et Mme Isabelle LOUBET GUELPA) :

- VOTER les taux de fiscalité tels que présentés.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ



Le Secrétaire de séance
Stéphane CHAUSSON

Délibération transmise en Préfecture le 22 décembre 2025

Publiée le 22 décembre 2025